

## Votre relevé Planifiez pour la vie<sup>MC</sup>

pour la période du 1 janvier 2011 au 31 juillet 2011

**SOCIÉTÉ ABC**  
**001 - SOUS GROUP 001**  
**RS100000**

**VOTRE NOM**  
1234 RUE  
VILLE, PROVINCE 1A1 A1A-  
CANADA

RS100000/001

**EXEMPLE**  
L'information est fournie pour fins  
d'illustration seulement et ne correspond  
pas à des données réelles.

### Liste de vérification

- Veuillez vérifier votre date de naissance. Vous pouvez mettre à jour cette information sous la rubrique *Renseignements utiles -formulaire Modification de renseignements divers* du Salon VIP.

### Votre programme collectif Standard Life en bref (en \$ CA)

Valeur d'ouverture le 1 janvier 2011	8 125,82
Cotisations par retenues sur le salaire	2 402,04
Croissance de la valeur de votre régime	122,63
<b>Valeur de fermeture le 31 juillet 2011</b>	<b>10 650,49</b>

### Vos taux de rendement nets personnalisés au 31 juillet 2011

(en %)	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis votre première cotisation*
REER	-1,23	0,35	5,56				5,08

\* Vous avez versé votre première cotisation à votre : REER le 8 janvier 2010.

### Votre Vérificateur retraite<sup>MC</sup>

Votre objectif :  
40 000,00 \$

Votre projection :  
32 488,96 \$

Écart :  
7 511,04 \$



**Êtes-vous en voie d'atteindre votre objectif de retraite?**

Voir la page 2 pour plus de renseignements.



#### Comment joindre la Standard Life

Le Salon VIP au [www.standardlife.ca](http://www.standardlife.ca)  
participant.servicessinanciers@standardlife.ca



1-800-242-1704  
Télécopieur 514-499-4480



Standard Life  
Régimes d'épargne et de retraite collectifs  
CP 11464 SUCC CENTRE VILLE  
MONTRÉAL QC H3C 5M3

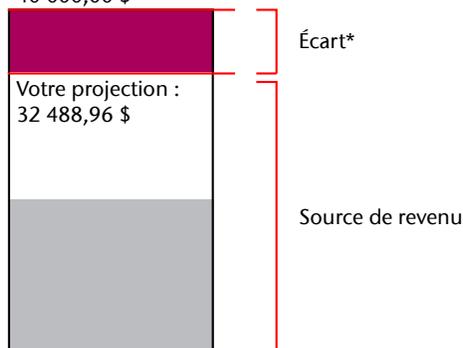
### Saviez-vous que?

En tout temps, vous pouvez modifier votre projection en utilisant le *Calculateur de retraite* dans le Salon VIP.



### Votre Vérificateur retraite<sup>MC</sup>

Votre objectif :  
40 000,00 \$



- Écart\* 7 511,04 \$
- Programme collectif 14 564,56 \$
- Autre revenu 0,00 \$
- Épargne personnelle 0,00 \$
- Prestations gouvernementales 17 924,40 \$

\* Votre objectif – Votre projection = Écart

### Que faire s'il y a un déficit?

N'oubliez pas que le résultat ci-dessus ne représente qu'une estimation en dollars d'aujourd'hui. Tout changement à votre taux de cotisation annuel, à vos revenus de placement et au taux d'inflation, avant et après la retraite, ainsi que vos autres sources de revenu de retraite peuvent avoir une incidence sur le montant final.

Voici des mesures que vous pouvez prendre pour combler l'écart :

- **Augmentez vos cotisations agréées** : Cotisez-vous le montant maximum permis à votre programme collectif et (ou) à votre régime enregistré d'épargne personnel, comme un REER ou CELI?
  - **Saviez-vous que vous pouvez combler votre écart de 1 000,00 \$ par année**
    - en augmentant vos cotisations agréées mensuelles de **37,00 \$** <sup>1, 2, 3, 5</sup>, ou
    - en augmentant vos cotisations mensuelles à votre CELI de **22,00 \$** <sup>1, 2, 3, 5</sup>?
- **Cotisez à un régime personnel non agréé** : Il s'agit d'un bon moyen pour épargner un montant supérieur au plafond de cotisation autorisé en vertu des divers régimes à l'abri de l'impôt.
  - **Saviez-vous que vous pouvez combler votre écart de 1 000,00 \$ par année en faisant une contribution mensuelle de 37,00 \$ dans un régime non agréé?** <sup>1, 2, 3, 5</sup>
- **Réévaluer votre âge de retraite** : vous pourriez choisir de travailler au-delà de 65 ans, si votre santé ou votre emploi le permet.
- **Vérifiez votre période de placement et votre profil d'investisseur** : Il est important d'examiner régulièrement votre stratégie d'épargne-retraite pour vous assurer que vous vous rapprochez de vos objectifs de retraite.



### Hypothèses utilisées pour votre projection

Solde courant de vos comptes	10 650,49 \$
Cotisations à votre programme collectif au cours des 12 derniers mois	5 812,96 \$
Rente annuelle estimative de votre régime à prestations déterminées (le cas échéant)	0,00 \$
Âge prévu de la retraite	65
Prestations gouvernementales	17 924,40 \$

### Inclure vos autres sources d'actif

Votre revenu de retraite annuel projeté (basé sur les récentes sources communes)			
A. Revenu annuel projeté de votre programme collectif Standard Life <sup>6</sup>			32 488,96 \$
B. Autre actif agréé actuel (total) <sup>4</sup>	_____ \$	x 0,149 <sup>1,2,5</sup>	_____ \$
C. Autres cotisations agréées (annuel) <sup>4</sup>	_____ \$	x 2,232 <sup>1,2,3,5</sup>	_____ \$
D. Autre actif actuel dans un CELI (total) <sup>4</sup>	_____ \$	x 0,249 <sup>1,2,3,5</sup>	_____ \$
E. Autres cotisations à un CELI (annuel) <sup>4</sup>	_____ \$	x 3,72 <sup>1,2,3,5</sup>	_____ \$
F. Autre actif non-agréé (total) <sup>4</sup>	_____ \$	x 0,122 <sup>1,2,3,5</sup>	_____ \$
G. Autres cotisations non-agréées (annuel) <sup>4</sup>	_____ \$	x 2,255 <sup>1,2,3,5</sup>	_____ \$
H. Autres revenus de sources personnelles			_____ \$
<b>I. REVENU DE RETRAITE ANNUEL PROJETÉ TOTAL</b>			_____ \$

### Hypothèses

1. L'actif projeté de votre compte à l'âge de retraite est fourni en dollars futurs; il représente le revenu brut généré par l'actif agréé ainsi que le revenu équivalent généré par l'actif non agréé et le CELI. Il est fondé sur les hypothèses suivantes : date de naissance le 1 mars 1973, retraite à 65 ans, taux de rendement net de 5,00 %, taux marginal d'imposition de 40,00 %; aucun retrait effectué jusqu'au départ en retraite et vos cotisations futures prévues n'excèdent pas le plafond des droits de cotisation applicables aux régimes enregistrés.
2. Les cotisations demeurent les mêmes chaque année.
3. Fondé sur une rente certaine jusqu'à l'âge de 90 ans, un taux de rendement net de 5,00 % et exprimé en dollars courants.
4. D'après les relevés de vos autres régimes d'épargne qui ne sont pas inclus dans votre programme collectif offert par la Standard Life.
5. Taux d'inflation de 2,00 % jusqu'à la retraite.
6. Le calcul de votre actif projeté inclut les prestations gouvernementales. On suppose le montant maximal admissible. Il se peut que vous ne soyez pas éligible au maximum, veuillez vous référer au Calculateur de retraite dans le Salon VIP pour ajuster les hypothèses.

## Votre relevé Planifiez pour la vie<sup>MC</sup>

pour la période du 1 janvier 2011 au 31 juillet 2011

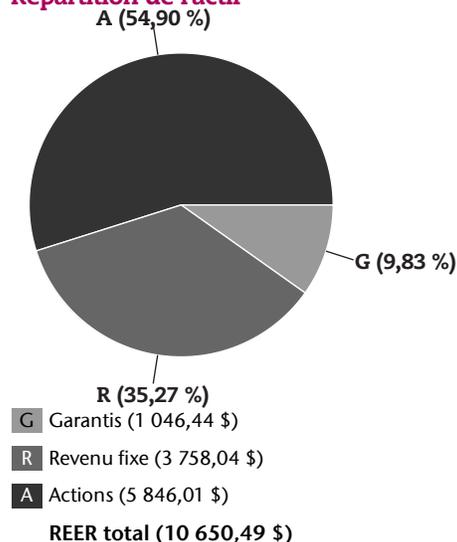
### VOTRE NOM

numéro du client : RS100000/001

numéro du participant : 1234567

## Renseignements sur votre Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

### Répartition de l'actif



### Actif de votre REER en bref (en \$ CA)

Valeur d'ouverture le 1 janvier 2011	8 125,82
Cotisations par retenues sur le salaire - Cotisations salariales	1 528,58
Cotisations par retenues sur le salaire - Cotisations patronales	873,46
Croissance de la valeur de votre régime	122,63
<b>Valeur de fermeture le 31 juillet 2011</b>	<b>10 650,49</b>

### Votre REER par compte au 31 juillet 2011 (en \$ CA)

Valeur de votre compte de Cotisations salariales	6 776,99
Valeur de votre compte de Cotisations patronales	3 873,50
<b>Total</b>	<b>10 650,49</b>

## Détails sur l'actif et les placements de votre REER au 31 juillet 2011

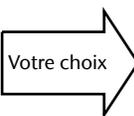
	Solde de l'actif (\$)	Répartition de l'actif (%)	Nombre de parts détenues	Valeur par part (\$)	Prix d'achat moyen (\$)	Taux de rendement net sur un an (%)	Frais de gestion de placements (%)
<b>G</b> Capitalisateur intérêt composé 5 ans Standard Life	1 046,44	9,83				2,88	
<b>R</b> Indiciel d'obligations canadiennes - Gestionnaire des fonds A	3 758,04	35,27	180,779	20,788	19,696	5,08	
<b>A</b> Actions canadiennes - Gestionnaire des fonds B	1 553,67	14,59	39,637	39,198	38,500	6,54	
<b>A</b> Fonds de dividendes canadiens - Gestionnaire des fonds A	1 602,64	15,05	58,439	27,424	26,111	7,90	
<b>A</b> Actions américaines - Gestionnaire des fonds B	1 370,42	12,87	144,433	9,488	9,157	9,71	
<b>A</b> Actions internationales - Gestionnaire des fonds B	1 319,28	12,39	112,077	11,771	10,892	12,57	
<b>Total - REER</b>	<b>10 650,49</b>	<b>100</b>					

Aux fins de démonstration, les résultats indiqués reflètent des données d'essai.

### Vos directives de placement pour le REER

Vous avez sélectionné un Portefeuille Avenue<sup>MC</sup> pour un investisseur **Modéré** et une période de placement **plus de 25 ans avant la retraite**.

Période de placement	Profil d'investisseur		
	Conservateur	Modéré	Audacieux
>25			
10 à 25			
<10			



10,000 %	Capitalisateur intérêt composé 5 ans Standard Life
35,000 %	Indiciel d'obligations canadiennes - Gestionnaire des fonds A
15,000 %	Actions canadiennes - Gestionnaire des fonds B
15,000 %	Fonds de dividendes canadiens - Gestionnaire des fonds A
13,000 %	Actions américaines - Gestionnaire des fonds B
12,000 %	Actions internationales - Gestionnaire des fonds B

Ces directives de placement s'appliquent aux comptes suivants :

- Cotisations salariales
- Cotisations patronales

## Votre relevé Planifiez pour la vie<sup>MC</sup>

pour la période du 1 janvier 2011 au 31 juillet 2011

### VOTRE NOM

numéro du client : RS100000/001

numéro du participant : 1234567

### Fonds disponibles pour votre régime REER

Taux de rendement annualisé et frais de gestion au 31 juillet 2011 (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Frais de gestion de placements
<b>Équilibrés/Diversifiés</b>					
Équilibré - Gestionnaire des fonds A	7,01	2,96	1,68		
Équilibré - Gestionnaire des fond B	6,77	2,19	2,14		
<b>Revenu fixe</b>					
Fonds marche monétaire - Gestionnaire des fonds A	0,04	0,23	1,43		
Indiciel d'obligations canadiennes - Gestionnaire des fonds A*	5,08	5,39	4,86		
Indice de référence : DEX INDICE DES BONS DU TRÉSOR 91 J	0,93	1,01	2,24	2,54	
Indice de référence : DEX INDICE OBLIGATAIRE UNIVERSEL	6,32	6,58	6,02	6,47	
<b>Actions Canadiennes</b>					
Actions canadiennes - Gestionnaire des fonds B*	6,54	0,12	3,10		
Fonds de dividendes canadiens - Gestionnaire des fonds A*	7,90	-1,62	0,55		
Indice de référence : COMPOSÉ S&P/TSX	13,37	1,37	4,71	7,83	
Indice de référence : COMPOSÉ PLAFONNÉ S&P/TSX	13,37	1,37	4,71	7,83	
Indice de référence : ACTIONS S&P/TSX	12,56	0,96	4,80	7,83	
Indice de référence : ACTIONS PLAFONNÉ S&P/TSX	12,56	0,96	4,80	7,83	
<b>Actions Étrangères</b>					
Actions américaines - Gestionnaire des fonds B*	9,71	-0,84	-2,33		
Actions internationales - Gestionnaire des fonds B*	12,57	-0,81	-2,38		
Indice de référence : S&P 500	11,18	0,52	-1,00	-2,11	
Indice de référence : MSCI EAEO	9,37	-3,07	-1,93	1,26	
Indice de référence : MSCI MONDIAL	10,72	-1,10	-1,05	-0,34	
<b>Garantis - Taux au 31 juillet 2011</b>					
Capitalisateur à intérêt composé (CIC)			2,575		

\* identifie les fonds dont vous avez des actifs au 31 juillet 2011

Aux fins de démonstration, les résultats indiqués reflètent des données d'essai.

### Portefeuilles Avenues disponibles pour votre régime REER

Taux de rendement annualisé et frais de gestion au 31 juillet 2011 (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Frais de gestion des placements
<b>Rendement du portefeuille - Combinaisons type - option 1</b>					
Conservateur - plus de 25	5,52	2,62	3,15		
Modéré - plus de 25*	7,00	1,96	2,25		
Audacieux - plus de 25	7,87	0,83	1,47		
Conservateur - entre 10 et 25	5,20	2,79	3,22		
Modéré - entre 10 et 25	6,68	2,12	2,33		
Audacieux - entre 10 et 25	7,65	1,46	1,79		
Conservateur - moins de 10	4,87	2,97	3,32		
Modéré - moins de 10	6,35	2,31	2,43		
Audacieux - moins de 10	7,22	2,09	2,32		

\* indique le portefeuille Avenue en vigueur au 31 juillet 2011

Veuillez vérifier votre date de naissance. Vous pouvez mettre à jour cette information sous la rubrique *Renseignements utiles -formulaire Modification de renseignements divers* du Salon VIP.



### Vos renseignements personnels

Numéro de participant	1234567
Numéro de certificat	ABC123
Date de naissance	1 mars 1973
Date d'entrée en service	1 juin 2009
Date(s) d'inscription au régime	
<b>Régime enregistré d'épargne-retraite</b>	1 juin 2009
État matrimonial	Marié(e)
Nom du conjoint	Sans objet
Date de naissance du conjoint	
Adresse électronique	adresse électronique
Format préféré pour le relevé	
Langue de préférence	Anglais

### Votre (Vos) bénéficiaire(s)

**Régime enregistré d'épargne-retraite**  
SUCCESSION

## Votre relevé Planifiez pour la vie<sup>MC</sup>

pour la période du 1 janvier 2011 au 31 juillet 2011

### VOTRE NOM

numéro du client : RS100000/001

numéro du participant : 1234567

### Notes importantes

#### Confidentialité des renseignements

Vos renseignements personnels qui sont indiqués dans le dossier demeurent strictement confidentiels et sont uniquement utilisés, échangés et conservés aux fins de votre (vos) régime(s) d'épargne et de retraite collectif(s). Plus particulièrement, ces renseignements peuvent être fournis à votre employeur et à tout conseiller autorisé du (des) régime(s). Pour plus de renseignements sur le traitement de vos renseignements personnels, consultez notre principe directeur sur la protection des renseignements personnels, à [www.standardlife.ca](http://www.standardlife.ca) (section *À propos de nous*), ou communiquez avec nous, au 1-800-242-1704.

#### Vérification de votre relevé

Veillez examiner votre relevé attentivement pour vérifier s'il y a des erreurs, des omissions ou des renseignements qui ne correspondent pas à l'information ou aux directives que vous avez fournies à la Standard Life. En cas de renseignements inexacts ou manquants, vous devez aviser la Standard Life par écrit dans les 60 jours suivant la date du présent relevé. La Standard Life ne peut être tenue responsable de toute erreur ou omission dont elle n'a pas été avisée au cours de cette période.

La Standard Life a tout mis en œuvre afin d'assurer l'exactitude des renseignements contenus dans votre relevé. Elle se réserve toutefois le droit de corriger toute erreur ou omission et de faire les rajustements nécessaires en tout temps.

Veillez noter que les retraits et les transferts de fonds garantis avant échéance peuvent donner lieu à un rajustement de la valeur marchande (RVM) pouvant entraîner une augmentation ou une diminution du montant du retrait ou du transfert, selon les taux d'intérêt en vigueur.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur les différents types de fonds de placement et les risques inhérents, les indices boursiers, les RVM et les frais, vous pouvez visiter le Salon VIP (à [www.standardlife.ca](http://www.standardlife.ca)), consulter vos documents d'inscription ou téléphoner à la Standard Life, au 1-800-242-1704.

Nous vous suggérons également de conserver vos relevés pour consultation future. Pour de plus amples renseignements sur votre programme de retraite collectif, consultez votre trousse d'inscription ou le Salon VIP ou communiquez avec la Standard Life.

#### Vérificateur retraite<sup>MC</sup>

La projection de revenu du présent relevé n'est présentée qu'à des fins d'illustration et elle ne constitue pas une garantie ou une promesse de prestations de la part de la Standard Life ou de votre responsable de régime.

La présente projection est fondée sur le solde courant de vos comptes et elle suppose, outre les hypothèses mentionnées précédemment, que vos cotisations de base futures seront identiques à celles des 12 derniers mois, et elle ne tient pas compte des cotisations facultatives ou cotisations additionnelles ni des capitaux qui peuvent être transférés à l'un de vos comptes. Il n'a pas été tenu compte de l'actif capitalisé de régimes non agréés, de RER de conjoint, de FRR, de FRRI, de FRV et de FRR de conjoint.

La Standard Life ne peut être tenue responsable de tous préjudices, pertes ou dommages subis en raison de l'utilisation que vous faites ou que vous pourriez faire de la projection contenue dans le présent relevé, y compris ceux découlant de toute décision prise sur la foi de l'information qui s'y trouve.

#### Taux de rendement personnalisé (TRP)

Votre taux de rendement personnalisé indique le rendement des fonds garantis et des fonds variables du régime correspondant. Il a été déterminé, conformément aux recommandations de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP), au moyen de la formule de calcul du taux de rendement interne (TRI) Newton-Raphson pondérée en dollars. Cette formule tient compte de la durée de l'investissement dans le fonds de placement, du rendement du fonds au cours de la période, de même que des versements de cotisations et des retraits et des dates auxquelles ils ont été effectués. Le taux de rendement personnalisé est indiqué depuis votre première cotisation, de même que pour des périodes pouvant aller de trois mois à dix ans (selon le nombre d'années de participation au régime). Pour toute période de plus d'un an, le taux de rendement est converti en un taux annuel.

#### Renseignements sur les placements

Les rendements nets correspondent aux rendements des fonds de placement variables pour la période indiquée, après imputation des frais de gestion de placements (FGP) et des charges d'exploitation applicables (comme les frais de vérification, les frais de garde, les frais d'intérêts et les impôts). Si un fonds est offert depuis moins d'un an, aucune donnée ne sera indiquée.

Les fonds de placement variables ne sont pas garantis et la valeur par part peut varier selon la conjoncture et la performance des gestionnaires de fonds.

#### Taxe de vente harmonisée (TVH)

Conformément aux règles fiscales établies par le gouvernement fédéral, la TVH doit être perçue sur les frais de gestion de placements (FGP) et sur certains autres frais dans les provinces où la TVH s'applique. Si le titulaire de police (l'employeur dans la plupart des cas) de votre régime est établi dans l'une des provinces ci-après, la TVH appropriée sur les FGP sera déduite des valeurs par part de votre compte, alors que la TVH sur les autres frais (le cas échéant) s'appliquera lorsque ces frais seront imputés. Les taxes s'appliqueront comme suit dans les différentes provinces :

- Si le titulaire de police de votre régime est établi en Colombie-Britannique ou en Ontario, la TVH sera de 12 % en Colombie-Britannique et de 13 % en Ontario en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010.
- Si le titulaire de police de votre régime est établi au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse ou à Terre-Neuve-et-Labrador, où ces règles sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2010, la TVH sera imputée rétroactivement à cette date. (Les taux de TVH sont de 13 % au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador et de 13 % en Nouvelle-Écosse, du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2010, puis de 15 % en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010.)
- Si le titulaire de police de votre régime est établi au Québec, les taux sont de 5 % (TPS) et de 7,5 % (TVQ). (Veillez noter que la TVQ passera à 8,5 % en date du 1<sup>er</sup> janvier 2011, et à 9,5 % en date du 1<sup>er</sup> janvier 2012.)
- Si le titulaire de police de votre régime est établi en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, à l'Île-du-Prince-Édouard, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut ou au Yukon, seule le TPS (5 %) s'applique.

#### Frais d'administration en date du 31 juillet 2011

Frais de retraits	Voir la note 1
Frais pour opérations excessives	Voir la note 2
Rajustement de la valeur marchande	Voir la note 3
Pour tout autre frais	Voir la note 4

1. *premier retrait dans l'année sans frais, retraits suivants 25,00 \$*
2. *Si le nombre de vos opérations est jugé excessif, la Standard Life vous enverra un préavis de 30 jours vous informant qu'une pénalité vous sera imputée (c.-à-d. le plus élevé de 25 \$ par transaction et 2 % du montant de la transaction). Ces frais s'appliqueront à partir du troisième transfert entre les fonds effectué par compte durant un mois civil.*
3. *Vos capitaux pourraient faire l'objet d'un rajustement positif ou négatif de la valeur marchande si vous effectuez un retrait d'un fonds de revenu garanti avant sa date d'échéance.*
4. *Veillez communiquer avec la Standard Life au 1-800-242-1704.*